

Licence professionnelle **« Santé, Vieillessement et Activités Physiques Adaptées »**

Madame, Monsieur,

A la rentrée 2017, la Faculté des Sciences du Sport de Nice ouvre **une licence professionnelle « Santé, Vieillessement et Activités Physiques Adaptées »** (SVAPA), adossée au laboratoire Motricité Humaine Education Sport Santé « LAMHESS » (EA 6312).

La licence professionnelle SVAPA permet l'acquisition de compétences dans le domaine des activités physiques adaptées (APA) aux différentes populations de seniors, ainsi qu'aux personnes fragiles ou souffrant de pathologies liées à l'âge. Elle s'inscrit dans les grandes stratégies nationales actuelles de santé publique en faveur du "bien vieillir" et du maintien de l'autonomie. Elle forme des professionnels capables de concevoir et d'encadrer une APA fondée sur des données scientifiques, et de participer à la gestion et au développement de structures spécialisées dans l'APA des seniors.

La licence professionnelle SVAPA figure au code du sport (Annexe II-1 de l'Article A. 212-1) et donne des prérogatives professionnelles. Elle donne droit à **« l'encadrement des activités physiques ou sportives de publics seniors ; pour toute activité sportive adaptée à la prévention du vieillissement, visant à entretenir et à améliorer la condition physique des publics seniors »** et **« à l'encadrement et animation auprès de tout public des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir (prérogative du DEUG STAPS) »**.

Les étudiants titulaires d'un diplôme Licence 2 STAPS, ou diplômés du secteur de la santé, du secteur sport et du secteur social, peuvent avoir accès à ce diplôme.

360 h d'enseignement seront regroupés sur trois jours par semaines de Septembre à Mars
14 semaines de stage professionnel seront à effectuer deux jours par semaine sur la période d'enseignement et en partie les mois d'avril et mai.

Ce diplôme est également ouvert à la formation continue et/ou la réorientation professionnelle des personnels de ces différents secteurs via les dispositifs de validations des acquis professionnels. Pour plus d'informations : <http://unice.fr/formation/formation-continue/accueil-information-suivi>.

Le nombre de places étant limité, l'accès à la licence professionnelle SVAPA se fera sur dossier à partir du mois de juillet 2017. Le dossier de candidature devra être déposé entre le **29/05/2017 et le 07/07/2017** sur <http://ecandidat.unice.fr>

Brochure d'information : http://unice.fr/staps/contenus-riches/documents-telechargeables/offre-de-formation/brochures-de-presentation/fiche_staps_LP_SVAPA_web_vf_2017.pdf

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

L'équipe de direction de l'UFR STAPS de Nice